

## Public concerné

Chefs d'entreprise ou son délégataire, toute personne en charge de piloter la démarche de prévention des risques chimiques (préventeurs, RRH, RAQ, etc.).

Cette formation s'adresse prioritairement aux salariés d'une entreprise de moins de 50 salariés concernée ou pas par le programme RCPros.

Préconisations : Il est recommandé de suivre avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir les notions de base sur les produits chimiques », disponible sur le site inrs.fr (@1501).

## Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la prévention et les conditions nécessaires à la réussite de la démarche de prévention des risques chimiques.
- Engager et suivre sa démarche de prévention des risques chimiques notamment dans le cadre du programme RC Pros.
- Élaborer son plan d'action et vérifier son efficacité.

## Contenu de la formation

- Notions sur les risques chimiques (ACD et CMR - Dangers - Étiquetage - FDS).
- Le cadre réglementaire de la prévention des risques chimiques.
- Le contexte du programme « Risques chimiques Pros » et l'accompagnement par la CRAMIF.
- Les étapes de la démarche de prévention des risques chimiques (leviers et points de vigilance).
- Le suivi des mesures de prévention dans le plan d'action (substitution, mesures techniques collectives et individuelles, mesures organisationnelles, etc.).

## Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés participatifs,
- Echanges sur les bonnes pratiques

## Durée

1 jour soit 7 heures

## Validation

Une attestation de présence sera remise aux participants.